AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Bulletin n° 194 - 20 Juin 1980

DLP 21-7-80698034

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AO

ARBORICULTURE FRUITIÈRE - PETITS FRUITS

TAVELURES : Continuer la protection bien que la projection des ascospores touche à sa fin. Ajouter un anti-oïdium sur pommiers.

PSYLLES DU POIRIER : Profiter du traitement contre le carpocapse pour intervenir éventuellement contre les larves de deuxième génération du psylle localement très actives.

PUCERONS LANIGERES : En présence de pucerons lanigères traiter avec : vamidothion (Kilval, Sepaphid), azinphos méthyl (Gusathion M,...) ou pyrimicarbe (Pirimor G).

ARAIGNEES ROUGES : Les conditions sont peu favorables à leur évolution actuellement. Surveiller leur évolution à partir de fin juin-début juillet et intervenir si nécessaire avec un acaricide spécifique.

OIDIUM DU CASSIS : Le troisième traitement préventif sera à effectuer fin juin.

V I G N E

MILDIOU - OIDIUM - TORDEUSES DE LA GRAPPE : Se reporter aux indications du bulletin n° 193 du 12 juin 1980

POMME DE TERRE

MILDIOU : Aucune tache n'a encore été signalée mais les pluies orageuses qui se sont succédées depuis le 9 juin ont été favorables aux premières contaminations par le parasite.

En conséquence pour les cultures ne devant pas être arrachées prochainement réaliser un premier traitement préventif dans les prochains jours avec l'un des produits suivants : captafol : 160 g./hl (Difosan FLO, Orthodifolatan), chlorothalonil : 150 g. (Daconil) cuivre 500 g./hl, cymoxanile (ex curzate) en association avec folpel, mancozèbe, zinèbe, captafol, cuivre (Anteor, Anteor C, Fulvax, Fulvax C, Remiltine, Remiltine C, Cuprofix CZ activé, Cuprofix F activé, Novofix F, Novofix F activé, Sygan, Syphal), folpel : 150 g./hl (Acryptane, Phaltocide,...), mancozèbe : 160 g./hl (Dithane M 45, Sandozèbe), manèbe : 160 g./hl, métalaxyl en association avec cuivre ou folpel (Acylon bleu et F), métirame de zinc : 200 g./hl (Polyram), zinèbe : 200 g./hl, enfin associations de spécialités organiques ou organo cupriques. Cymoxanile et métalaxyl rapidement absorbés par la plante sont à l'abri d'un lessivage, de plus avec métalaxyl systémique les organes formés après traitement sont protégés 14 Jours.

DORYPHORE : Se reporter au dernier bulletin pour la conduite de la lutte.

P 139

CULTURES LÉGUMIÈRES

MILDIOU DE L'OIGNON : Renouveler rapidement la protection après lessivage des fongicides classiques par les pluies.

SEPTORIOSE DU CELERI : Assurer la protection des plants. Les fongicides ont été conseillés dans le bulletin n° 184 du 11 avril 1980.

CRIOCERES DES ASPERGES : Dès l'apparition des larves brunes broutant le feuillage ou des premiers adultes, intervenir rapidement par des pulvérisations ou des poudrages de lindane (20 g./hl ou 350 g./hl) ou parathion (30 g./hl - 350 g./ha).

NOCTUELLES DEFOLIATRICES : Le vol des noctuelles du chou et potagères est enregistré depuis fin mai et les premières attaques peuvent être recherchées actuellement. Pour la conduite de la lutte se reporter au paragraphe : Betteraves - Noctuelles.

H O U B L O N

MILDIOU : Les conditions météorologiques étant très favorables à l'extension de la maladie, maintenir une excellente protection en couvrant bien la végétation.

C É R É A L E S

MALADIES : Compte tenu de leur stade actuel, les traitements fongicides ne sont plus justifiés.

PUCERONS : Les cultures sont sensibles jusqu'au stade : grains laiteux - pâteux, mais les renseignements donnés par le réseau montrent qu'actuellement le seuil de traitement n'est pas atteint (se reporter au bulletin n° 193 du 12 juin 1980). Ajoutons qu'un temps chaud et humide favorise le développement d'entomophtorales, champignons parasites des pucerons.

B E T T E R A V E S

PUCERONS : Continuer à surveiller l'évolution de ces insectes.

NOCTUELLES : Quelques dégâts sont signalés dans l'Yonne. Ne traiter qu'en présence d'attaques sérieuses et surtout sur cultures à végétation peu développée.

Les produits suivants appliqués en pulvérisation abondante (500 l d'eau), peuvent donner de bons résultats :

- décaméthrine = 0,75 g/hl (Décis)
- bromophos = 50 g/hl (Nexion)
- trichlorfon = 100 g/hl (Dipterex)
- acéphate = 75 g/hl (Orthéne)
- chlorfenvinphos = 50 g/hl (Birlane).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de Circonscription adjoint :

G. RIFFIOD

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.